

Budget : voici ce qui vous attend

● Vous raffolez des matchs budgétaires ? Alors empressez-vous de faire vos provisions de pop-corn et autres sodas, le film va bientôt démarrer. Et il s'annonce palpitant.

Le premier teasing a d'ailleurs commencé à être diffusé, ce jeudi, même si le lancement du générique n'est annoncé que pour la seconde partie de la semaine prochaine.

En l'occurrence, c'est le Comité de monitoring – l'organe chargé de suivre à la trace les comptes de l'État – qui a remis son rapport. Il porte sur le dérapage du budget 2015, par rapport aux prévisions. La conjoncture n'étant pas fameuse, le gouvernement Michel s'attendait à devoir faire de nouveaux efforts. Elle en connaît désormais le montant : 1,2 milliard d'euros.

« Cette somme est un premier chiffre brut, on va maintenant l'analyser et il est fréquent qu'il se réduise un peu en cours de route », faisait-on valoir hier à bonne source.

« Mais à cet objectif, il faudra aussi ajouter le montant des dépenses nouvelles voulues par certains cabinets, même s'il est fort probable que peu d'entre elles seront acceptées. »

TVA ET ACCISES

C'est à ces vérifications que les différents ministres vont s'atteler dans les jours qui viennent. Le conclave proprement dit ne commencera donc que d'ici le milieu ou la fin de la semaine prochaine. Il pourrait déborder légèrement sur les vacances de Pâques, au besoin. Car si Charles Michel a bien

une chose en horreur, c'est de s'enfermer dans un agenda. Ceci dit, comme tout le monde aura envie de partir en vacances, l'accélération des compromis pourrait aller d'elle-même.

Pour arriver à solder l'ardoise établie par le Comité de monitoring, l'équipe Michel compte bien avant tout donner un nouveau tour de vis dans les dépenses. Si des recettes nouvelles s'imposent également, une hausse des accises (tabacs et carburants) est déjà probable, de même qu'un jeu sur la TVA. Pour le reste ? C'est plus flou. Passer le taux global de 21 à 22 % paraît difficile, mais une série de taux réduits devraient à tout le moins passer à la trappe.

TAXER LE CAPITAL

Et en matière d'impôts directs ? Le CD&V reste très demandeur d'un « tax shift » : taxer moins le travail, mais davantage le capital. Ce débat ne devrait toutefois aboutir qu'après le budget, histoire de ne pas mélanger les choses. D'autant que sa philosophie est qu'il soit neutre budgétairement.

Taxer le capital – traduisez : un impôt sur la fortune – paraît en tout cas exclu, le MR étant radicalement contre. La porte est par contre ouverte pour taxer d'avantage les revenus de ce même capital, surtout dans le chef de spéculateurs purs et durs. Taxer davantage les pollueurs est également dans les cartons. Reste à voir précisément comment si ce n'est en augmentant la chasse aux véhicules les plus polluants. ■

CHRISTIAN CARPENTIER